

A262 R E 09 JUIN 2025
COMMUNIQUE N° / ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB/CSAGM du

PORANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2025 DU 25 AVRIL 2025, POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET DE SECURISATION DU SIEGE, DES BUREAUX DU PROJET DE L'IMMEUBLE SIEGE ET DE TROIS RESIDENCES DE CERTAINS RESPONSABLES DE L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2026 (FINANCEMENT : budget ARSEL, exercice 2025)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité Communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation objet de l'Avis de Consultation susmentionné. Il s'agit de :

LIBELLE DE LA PRESTATION	ATTRIBUTAIRES	MONTANT D'ATTRIBUTION EN FCFA TTC	DUREE DE LA PRESTATION
Prestations de gardiennage et de sécurisation du siège, des bureaux du projet de l'immeuble siège et de trois résidences de certains responsables de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) au titre de l'exercice 2026	ELITE SECURITY	39 485 300	12 MOIS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines (DAAFRH) de l'ARSEL pour l'élaboration du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de cautions.

Copies :

- ✓ MINMAP
- ✓ ARMP
- ✓ P/CIPM

